

Morphodynamique du développement durable : une exploration des bassins d'attraction religieux en compétition

Philippe Robert-Demontrond, Professeur des universités, Philippe.Robert@univ-rennes1.fr
Anne Joyeau, Maître de Conférences, Anne.Joyeau@univ-rennes1.fr
CREM – UMR CNRS 6211
Université Rennes 1

Résumé

Cette communication vise à montrer que le développement durable évolue, dans ses diverses expressions formelles, tirailé par plusieurs bassins d'attraction religieux, en compétition. Par "bassin d'attraction", on signifie ici que les évolutions formelles du développement durable sont déterminées par des "attracteurs" - états antérieurs, transhistoriques, correspondant à des cosmologies, au sens anthropologique du terme. Chaque cosmologie est définie par une ontologie particulière (des définitions, notamment, de l'homme, du monde, de la place de l'homme dans le monde), une axiologie (une définition du bien et du mal), une étiologie (une définition des sources du mal) et, finalement, par une sotériologie (une définition des voies du salut). Ces cosmologies relèvent du religieux : plus précisément, elles relèvent, pour certaines d'entre elles, de religiosités instituées et, pour d'autres, de religiosités instituant.

Mots-Clés

Développement durable – décroissance – religiosités – marché carbone

Summary

This paper aims to show that sustainable development is evolving in its various formal expressions, torn by several religious basins of attraction, in competition. By "basin of attraction" we mean here that the formal developments of sustainable development are determined by "attractors" - transhistorical, corresponding to cosmologies, in the anthropological sense. Each cosmology is defined by a particular ontology (definitions, including the human, the world, the place of man in the world), an axiology (a definition of good and evil), etiology (a definition of the sources of evil) and finally by a soteriology (a definition of way of salvation). These cosmologies are religious : they belong, for some of them, to instituted religiosities and, for others, to instituting religiosities.

Key-words

Sustainable development - decreasing - religiosity - carbon market

Introduction

Officialisée en 1987 par le rapport Brundtland, l'idée de développement durable naît de la volonté de concilier la défense des équilibres écologiques et l'amélioration des conditions de vie : volonté de lier deux principes donc, l'un écocentré, relevant d'une problématique environnementale et l'autre, sociocentré, relevant d'une problématique de développement. Problématique complexe, comme le note Rymarski (2007), "dans les faits, on observe souvent une opposition entre ceux qui sont investis dans la problématique du développement et ceux qui sont investis dans la problématique de l'environnement. Ce sont deux types d'expertise qui s'opposent et chacun a l'impression que l'autre tire la couverture à soi". Si l'environnement est toutefois l'un des éléments essentiels – fondateurs – de la problématique du développement durable (Claval (2006), le développement d'une approche sociocentrée du modèle, plus humaniste, à orientation chrétienne, resurgit au tout début des années 90 et se poursuit jusque dans les années 2000.

Oscillant depuis son origine entre ces deux logiques, dont certains doutent de la compatibilité, la logique du développement durable semble cependant défaillir aujourd'hui : une résistance au consensus "développement durable" s'affirme (Krieg-Planque, 2010). Chez un certain nombre d'acteurs qui militent explicitement contre le développement durable, la résistance se manifeste de façon construite, théorisée. Le débat sur la compatibilité entre "développement" et "environnement", déjà présent dans les années 60 et 70, revient en force. Les discours prônant la décroissance sont à cet égard explicites et organisés (Latouche ¹). Avec la résurgence de cette approche écocentrée, dont l'intensité n'a jamais été égalée depuis l'origine du développement durable, c'est finalement d'un nouveau culte dont il s'agit : un "culte climatique"², une "économie verte", une "nouvelle religion verte", une "religion de la nature" (Allègre, 1990).

Le développement durable est ainsi fortement marqué par une rhétorique religieuse, tantôt implicite, tantôt explicite. Sur la base de plusieurs études empiriques, dont les principaux éléments sont décrits dans l'encadré 1, on montre que le développement durable évolue, dans ses diverses expressions, tiraillé par plusieurs bassins d'attraction religieux, en compétition. Par "bassin d'attraction", on signifie ici que les évolutions formelles du développement durable sont déterminées par des "attracteurs" - états antérieurs, transhistoriques, correspondant à des cosmologies, au sens anthropologique du terme. Chaque cosmologie est définie par une ontologie particulière (des définitions, notamment, de l'homme, du monde, de la place de l'homme dans le monde), une axiologie (une définition du bien et du mal), une étiologie (une définition des sources du mal) et, finalement, par une sotériologie (une définition des voies du salut). Ces cosmologies relèvent du religieux : plus précisément, elles relèvent, pour certaines d'entre elles, de religiosités instituées et, pour d'autres, de religiosités instituant. Les divers attracteurs dont elles définissent les contenus sont en compétition : ces cosmologies s'opposent, tantôt au plan ontologique, tantôt au plan axiologique et étiologique, tantôt encore au plan sotériologique.

On montre ainsi que le développement durable est tiraillé entre, notamment :

- un attracteur de religiosité instituante "de type néo-paganisme", valorisant sinon sacralisant Gaïa, la Terre-mère, inclinant à un écocentrisme contre tout humanisme.
- un attracteur de religiosité instituée "de type catholique" – marqué, d'une part, par le concordat "esprit-matière", selon l'expression de Heine (1855), inspirant notamment l'actualisation du système des indulgences (de la logique du "rachat des péchés") ;

¹ Cf. notamment : *L'économie dévoilée, du budget familial aux contraintes planétaires*, Autrement, 1995 ; *Survivre au développement : De la décolonisation de l'imaginaire économique à la construction d'une société alternative*, Mille et Une Nuits, 2004 ; *Petit traité de la décroissance sereine*, Mille et Une Nuits, 2007.

² <http://lesanalystes.wordpress.com/2010/03/01/lindulgence-boreale/>

- un attracteur de religiosité instituée "de type protestant", s'opposant au contraire à toute logique de rachat des péchés.

On montre comment ces attracteurs influencent la dynamique du développement durable et viennent bousculer le paradigme originel du commerce équitable (altermondialiste) avec le surgissement de problématiques écologiques au final plus antimondialistes ou altermondistes (appelant à une relocalisation des échanges) (1) ; en réactivant la "querelle des indulgences", avec le développement du marché de la compensation volontaire des émissions de carbone (2).

Au plan méthodologique, la recherche effectuée a mobilisé plusieurs modes de production des données et les résultats de plusieurs précédentes études empiriques portant sur la dynamique du commerce équitable (CE), symbolique de celle du développement durable. Une analyse qualitative des documents produits à l'intention du public par les organisations du commerce équitable (OCE) étudiées a ainsi été croisée avec la conduite d'entretiens centrés, enregistrés et retranscrits, réalisés auprès de dirigeants d'OCE (n = 15), de bénévoles, de membres salariés d'OCE et de militants (n = 18), et enfin de consommateurs privilégiant les circuits courts (n = 36). Ces discours ont été complétés par une recherche netnographique. Il s'est agi d'étudier les discours librement tenus sur divers blogs et forums de discussion, et d'analyser les textes mis en ligne sur les sites internet des principales associations et organisations du développement durable (et du CE). Enfin, des observations directes ont complété le dispositif d'enquête (suivi longitudinal, depuis 2004, de débats publics, de forums de discussion et salons, etc.) - permettant notamment d'accéder aux interrogations critiques des acteurs.

Encadré 1. Éléments méthodologiques

1. De la Terre à la Terre-mère

Dans l'approche écocentree du développement durable, dominante aujourd'hui, la rhétorique religieuse utilisée pour décrire ce phénomène témoigne de sa force et de sa profondeur : ce dont il s'agit ici est une religiosité instituante "de type néo-paganisme", au sein de laquelle la Terre change de statut.

1.1. Le déploiement d'une cosmologie animiste

A la religiosité instituante "de type néo-paganisme" est liée une cosmologie déclinant :

- i) au plan ontologique, l'idée que le monde vit, qu'il est un organisme vivant, et l'idée que l'homme et le monde sont dans une relation systémique ;
- ii) au plan étimologique, l'idée que l'homme est ce par quoi le mal survient dans le monde - au travers ses activités de production et de consommation ;
- iii) au plan sotériologique, finalement, l'idée plus altermondialiste (sinon même, antimondialiste) qu'il faut relocaliser l'économie, privilégier les logiques de circuits courts, géographiquement, pour minimiser l'empreinte écologique de l'homme sur le monde.

Ainsi, quant à i) on assiste au développement de représentations animistes, plus ou moins diffuses, plus ou moins confuses, sublimant la Terre en Terre-mère. Le lien entre l'homme et le monde est pensé en termes systémiques et mystiques (et mystiques, parce que systémiques) : "*la Terre forme avec l'Humanité une entité unique, complexe et sacrée*"³. Plus précisément, ce lien entre l'homme et le monde est pensé en termes génésiques. Soit encore, le lien entre l'homme et le monde est de dépendance, d'interdépendance. "*L'homme appartient à la Terre. Cette appartenance crée des liens. Si la terre souffre, l'homme entre en souffrance*"⁴. Dans les textes les plus mystiques, cette idée de souffrance de la Terre n'est aucunement métaphorique. La Terre vit ; elle a une âme, une conscience ; elle agit, elle réagit aux violences qui lui sont faites : "*Si on regarde la Terre avec les yeux de l'âme, on constate qu'elle souffre. Les rationalistes diront et penseront qu'il y a toujours eu des*

³ www.chretiente.info/201004173800/journee-internationale-de-la-terre-mere-lonu-marquera-le-22-avril-la-fete-du-pantheisme-neomarxiste/

⁴ www.lequadrant.com/catastrophe.html

catastrophes, que ce qui se passe actuellement est dans l'ordre des choses. Certes, mais (...) en lecture symbolique, la Terre se défend : l'océan refoule les hommes vers l'intérieur des terres, les pluies diluviennes et les tempêtes chassent les pollutions. La Terre se purifie". Ces idées s'ancrent notablement, pour leur légitimation scientifique, dans le modèle Gaïa, qui pense la Terre comme un système auto-régulateur (Lovelock, 1999) - les utilisations les plus mystiques de cette théorie écologique interprétant l'idée d'homéostasie en termes de processus intentionnels.

Quant à *ii*) l'homme est affirmé responsable et coupable des problèmes écologiques. *"Notre terre est en train de tomber malade, une maladie en train de devenir incurable ! Seul coupable, l'homme"*⁵. Responsabilité, culpabilité, qui sont vécues sur un mode particulier, en conséquence du caractère sacré qu'acquiert aujourd'hui la Terre. C'est, ainsi, au développement d'un sentiment de pécher que l'on assiste - passant *"des offenses faites à notre Père qui êtes aux cieux aux meurtrissures infligées à notre mère la terre"* (Bertrand, 2009). Alors, les fautes dans la grammaire du bien et du mal écologiques ne sont pas vécues comme des erreurs, mais comme des péchés. *"Les Juifs orthodoxes se demandent avec angoisse "Ce produit est-il cachère ?"; les musulmans pratiquants "Est-il halal ?" Le simple agnostique était privé de ces joies simples. Aujourd'hui il peut s'interroger "Est-il éco-responsable ?"*⁶.

Quant à *iii*), le déploiement d'une telle cosmologie promet, finalement, la relocalisation de l'économie. Ce qui n'est pas sans conséquence sur l'évolution du développement durable, fortement perturbé, et ce, soit au plan, général, du concept même ; soit au plan, local, de certains de ces mouvements composants, comme le commerce équitable ou les filières de production bio⁷.

1.2. Implications phénoménologiques et axiologiques

Ces premières idées ont plusieurs implications, notamment : *i*) phénoménologiques, avec une nouvelle lecture méréologique des rapports entre les parties et le tout ; *ii*) axiologiques, avec le déplacement d'une éthique anthropocentrée vers une éthique écocentrée.

Ainsi, quant à *i*) dans le prolongement de la théorie du chaos - et de "l'effet papillon", rapidement folklorisé, dérivant actuellement en doxa (Auteur, 2006) -, on assiste à une nouvelle interprétation méréologique des rapports entre local et global, pointant la sensibilité du "tout" (de la planète entière) aux comportements des parties, jusqu'aux plus infinitésimales : les particuliers, les individus, particules élémentaires du système. "L'effet papillon - petits gestes, grands effets pour une croissance durable", titre ainsi de Bayser (2011)⁸, tandis que Bénabar (2008), dans un "hit pédagogique"⁹, note à l'intention du grand public : "c'est très loin la couche d'ozone, mais c'est d'ici qu'on la perce. C'est l'effet papillon : petite cause, grande conséquence (...) petite chose, dégât immense"... Dans cette doxa, les individus sont responsabilisés. Les actions les plus banales, logées dans le quotidien, sont ainsi requalifiées : d'insignifiantes, elles deviennent fondamentales. *"Nous avons tous le pouvoir et le devoir de lutter contre ces phénomènes en modifiant dès aujourd'hui nos comportements. Pour préserver le climat et limiter les émissions de gaz à effet de serre, chaque geste compte"*¹⁰. Le péché se love dans des micro-gestes. "Le péché ça se joue dans le minuscule (...) Ça se passe dans la vie intime (personne ne peut voir et savoir), c'est un manquement modeste (qui n'est grave que par sa répétition au plan personnel et par sa généralisation au plan social) dont on n'a finalement aucune preuve immédiate de la nocivité" (Bertrand, 2009).

⁵ <http://laterre-mere.blogspot.com/>

⁶ 08 décembre 2010, <http://bigbrowser.blog.lemonde.fr/2010/12/08/alcoologique-comment-boire-alcoolise-mais-ecolomother-jones/>

⁷ Cet aspect sera développé dans un point suivant.

⁸ Cf. Bayser X., *L'effet papillon. A petites causes grands effets*, Etude (broché), mars 2011.

⁹ Cf. "L'effet papillon", extrait de l'album "Infréquentable", 2008.

¹⁰ www.teletra.net/

Quant à *ii*) le monde est promu digne de considération morale pour lui-même ; il est détenteur de droits obligeant l'humanité (avec le risque de susciter un rival, dans l'accès aux "droits-créance"). "Terre Mère" : association dont l'ambition "*est d'aider l'homme à retrouver un véritable respect pour chaque être vivant. Ainsi par sa prise de conscience individuelle, il peut contribuer à la véritable écologie globale. C'est pourquoi Terre Mère est engagée dans la diffusion de la Déclaration Universelle des Droits de la Terre. L'engagement de chacun contribue au bien de tous*"¹¹. "*Il faut reconnaître et respecter les Droits de la Mère Terre*" (ibid.).

1.3. Implications pratiques et économiques

Au plan pratique et économique, l'émergence de cette nouvelle cosmologie a des implications fortes. Une nouvelle demande – de proximité – apparaît ainsi, qui trouve, de plus en plus, une réponse du côté de l'offre. Côté demande, la notion de « consommateur – citoyen » à l'honneur dans les pays développés depuis les années 90 traduit l'inquiétude et la prise de conscience récente, chez les consommateurs, des effets véritablement dangereux de la mondialisation, pour eux-mêmes¹². La montée en puissance du bio est révélatrice de cette « nouvelle » demande, encore marginale mais en croissance. Tout comme la consommation de produits alimentaires dans le cadre de circuits géographiquement courts (vente directe à la ferme, paniers solidaires, AMAP, etc.). Dans le domaine industriel, l'amélioration de l'information à destination du consommateur, comme le projet d'étiquetage carbone en France (2011) devrait encore accélérer ce mouvement. Un accroissement de la préférence des consommateurs pour la proximité peut aujourd'hui être anticipé, à la fois selon des critères sociaux et environnementaux. La qualité sociale ou sociétale des biens intervient désormais de plus en plus comme un nouvel élément différenciateur (Cardebat, Cassagnard 2009, 2010). Côté offre, deux phénomènes sont donc notables. Le premier, dans le domaine alimentaire, est l'apparition du nouveaux marchés correspondant à une économie de proximité, solidaire, comme en témoigne l'évolution du commerce équitable (cf. encadré 2). Le second, dans le domaine industriel, peut se résumer par le frein qui est mis, ces derniers temps, au phénomène des délocalisations et le retour à des productions privilégiant les distances courtes.

Préserver la dignité et préserver les producteurs de la pauvreté, leur garantir un prix minimum et des avances de paiement et surtout, assurer plus grande transparence possible sur la formation du prix des produits, en rendant publique la part revenant à chaque opérateur, tels sont les objectifs du commerce équitable (Auteurs, 2005). Les circuits de distribution sont alors volontairement plus courts que ceux traditionnels, limitant donc le plus possible les intermédiaires. Le commerce équitable s'inscrit donc typiquement dans le programme de l'Agenda 21, qui pose explicitement que le développement durable peut être accéléré par une coopération internationale basée sur "un système commercial multilatéral ouvert, équitable, sûr, non discriminatoire, prévisible, compatible avec les objectifs du développement durable, et conduisant à une répartition optimale de la production mondiale selon les principes de l'avantage comparatif"¹³.

Pourtant, depuis quelque temps, le commerce équitable connaît lui aussi des évolutions. Même s'il a toujours pour finalité première de "faire le bien", à travers un autre système commercial que celui conventionnel, les idées se brouillent depuis quelque temps, ses frontières se floutent de plus en plus : l'appellation devenant ainsi un praxème (Auteur, 2007). La variété des discours autour du commerce équitable est de plus en plus conflictuelle, entre ceux où les revendications politiques originelles s'estompent, et ceux où elles sont au contraire exacerbées ; ceux pleinement engagés dans la logique marchande, participant à l'essor de transactions plus justes que celles du système conventionnel, contre ceux appelant à la décroissance ; ceux bornant le commerce équitable aux relations Nord-Sud, contre ceux insistant sur le commerce Nord-Nord.

Un nouveau pôle émerge, orienté "décroissance", et constitué par une coalition d'acteurs plus antimondialistes qu'altermondialistes qui contestent les orientations stratégiques historiques du commerce équitable et refusent de s'arrimer aux acteurs conventionnels et à leur logique de développement économique, y compris sous l'étiquette

¹¹ www.terre-mere.org

¹² Ainsi, dès 1999, 60% des américains estiment que la mondialisation ne prend pas assez en compte ni l'environnement ni les travailleurs américains (Canel-Depitre, 2000).

¹³ Extrait de l'Agenda 21, section 1, chapitre 2.

"durable". Alors que le commerce équitable, au sens classique, promeut le développement de circuits logistiquement courts (comportant peu d'intermédiaires), la décroissance soutenable ainsi décrite privilégie les circuits géographiquement courts (Gosseries, 2003).

Encadré 2. Illustration du mouvement de relocalisation : le cas du commerce équitable

1.4. Identification (émic) du caractère religieux de cette cosmologie

Au total, l'homme n'est aucunement ici "comme maître et possesseur" du monde, de la nature ; la relation entre l'homme et le monde n'est pas pensée en terme de propriété mais en terme de fragilité, de mutuelle vulnérabilité et, finalement, en terme de piété et de sacré. Dans ce cadre conceptuel, une problématique sotériologique s'impose tout particulièrement, liée à l'angoisse des changements climatiques : celle des "émissions carbone", qu'il s'agit de minimiser (Cf. encadré 3). La tonalité religieuse des discours est très forte : *"nul besoin d'un doctorat en philosophie du langage pour pressentir que le terme "carbone" va évoquer dans l'imagination populaire, dans la conscience collective, la punition, la pollution, la culpabilité, l'opprobre sociale, en bref le Péché"*¹⁴. Le caractère anthropique du changement climatique est interprété comme un "dogme"¹⁵ ; *"le premier article de foi d'une nouvelle "religion séculière mondiale" (...) les grands apôtres de ce nouvel évangile (...) prophétisant un scénario d'apocalypse avec la fonte des calottes glaciaires, la montée du niveau des océans et l'apparition de tempêtes et de divers fléaux qui dévasteront notre planète"*¹⁶. Régulièrement, les mêmes interprétations courent dans les discours, qui énoncent/dénoncent l'écologie comme une *"nouvelle religion (...) avec la promesse de l'enfer sur terre sous forme d'un réchauffement climatique (...) et les commandements : tu ne rejetteras point de CO2, ton économie sera durable (pour des siècles et des siècles)"*¹⁷. *"Notre atmosphère qui est aux cieux, pardonnez-nous nos offenses de carbone"*¹⁸. Régulièrement, la communication écologique est interprétée telle que s'inscrivant dans une logique de "prêche", relevant d'un discours *"de théologien"*¹⁹. Les comportements des militants, sont traduits comme des actes de *"missionnaire vert allant enseigner toutes les nations"*²⁰, y portant un *"catéchisme vert"*²¹. *"Vrai, à les écouter, on croit des fois entendre Dieu lui-même !"*²².

Cette religiosité perçue induit une réactance : *"C'est un dogme religieux - l'homme est forcément coupable - et le doute scientifique est interdit. Effarant"*²³. *"Le dogme ne saurait être remis en question ! L'homme est coupable, il doit se prosterner devant les prophètes (...) et se flageller pour faire ainsi souffrir la Terre !"*²⁴. Et de conclure : *"il ne faut pas déifier la Terre et considérer ses habitants comme des prédateurs ou pire, des pécheurs contre Gaïa"*²⁵.

2. La querelle des indulgences – "reloaded"

Parmi les solutions proposées pour faire face aux dérives écologiques du développement économique mondial, on assiste depuis quelques années au développement d'un marché de la compensation des émissions de carbone, décrit dans l'encadré 3.

¹⁴ www.liberterre.fr/gaiasophia/gaia-climats/generaux/carbonemonamour.html

¹⁵ <http://lesanalystes.wordpress.com/2010/03/01/lindulgence-boreale/>

¹⁶ <http://www.courrierinternational.com/article/2009/07/02/sceptique-par-principe>

¹⁷ <http://lesanalystes.wordpress.com/2010/03/01/lindulgence-boreale/>

¹⁸ www.liberterre.fr/gaiasophia/gaia-climats/generaux/carbonemonamour.html

¹⁹ <http://lesanalystes.wordpress.com/2010/03/01/lindulgence-boreale/>

²⁰ Ibid.

²¹ www.rue89.com/2009/07/21/home-le-retour-de-la-pensee-unique-facon-vive-la-crise?page=6#comment-973935

²² www.lepoint.fr/actu-science/climat-defiance-a-l-academie-des-sciences-22-09-2010-1239662_59.php

²³ Ibid.

²⁴ Ibid.

²⁵ <http://lesanalystes.wordpress.com/2010/03/01/lindulgence-boreale/>

Le marché du carbone est un mécanisme qui permet d'échanger des droits d'émission de gaz à effet de serre (GES). Au niveau international, des quotas d'émission sont fixés pour chaque pays et ceux qui n'ont pas utilisé toutes leurs émissions peuvent vendre leur excédent aux pays qui dépassent leurs quotas. Concrètement, chaque unité de droit d'émission de GES correspond à l'émission d'une tonne de dioxyde de carbone (CO₂). Ainsi, localement, quand une entreprise achète une unité de droit d'émission de GES, elle achète le droit de polluer une tonne de CO₂. En Europe, ces unités sont échangées dans le cadre d'une bourse spécialisée, le BlueNext, comme n'importe quel autre actif financier. Le prix actuel de la tonne de CO₂ dans cette bourse est d'environ 13 euros. Chaque pays fixe son propre plafond d'émission de GES en fonction de ses engagements pris à Kyoto. Une fois ce plafond établi, chaque État alloue des quotas par secteur polluant, notamment pour les industries et les producteurs d'énergie. Ensuite, des quotas sont distribués par site industriel, selon les émissions historiques de l'entreprise industrielle.

Encadré 3 – bref descriptif – technique et historique - du marché carbone

2.1. La querelle des indulgences dans sa version originale : une religiosité catholique

A l'analyse, le fonctionnement de ce marché carbone s'aligne sur la pratique ecclésiale du négoce des indulgences - ce type de traitement, multi-séculaire, d'actes ayant pour socle modal la transgression d'un devoir. Ce en quoi ce marché s'avère fondé sur une religiosité "de type catholique".

Celle-ci s'étaye une cosmologie particulière que marquent notamment, au plan ontologique, l'idée de libre-arbitre, l'idée d'égalité de responsabilité des hommes, face au bien et au mal, et face au salut, et au plan sotériologique, l'idée d'un possible rachat des péchés commis. Ce que définit la doctrine catholique de la communion des saints, qui fonde l'Eglise comme institution du salut. Doctrine notamment élaborée par Thomas d'Aquin, lequel : *i*) distingue dans le péché un élément matériel (la concupiscence) et un élément formel (la privation de la grâce) ; *ii*) distingue en conséquence, dans le sacrement de pénitence (ou de réconciliation), une peine matérielle, ou temporelle (*pena*), et une peine spirituelle (*culpa*) ; *iii*) distingue par ailleurs en la pénitence trois phases successives, respectivement de contrition (la virtualisant), de confession et d'absolution (l'actualisant), et de satisfaction (la réalisant).

Sur cette base conceptuelle, un marché de "biens du salut" s'est progressivement développé - suivant un enchaînement d'idées posant que : *i*) l'Église constitue un corps mystique ; *ii*) les œuvres de vertu et les mérites spirituels accumulés par chacun des fidèles, après le Christ et les saints, contribuent à créer un trésor infini de mérites et de grâces spirituelles ; *iii*) l'Église est en charge de la gestion de ce trésor ; *iv*) elle peut le distribuer aux fidèles, vivants ou défunts, pour alléger les peines temporelles qu'ils ont encourues à cause de leurs péchés (par la communion des saints, les fidèles peuvent ainsi compter sur l'intercession de leurs aînés et de leurs frères) ; *v*) si l'absolution donnée aux pécheurs repentis enlève le péché (actualise la réconciliation), elle ne les délivre que de la perdition éternelle, pas des peines temporelles - elle ne remédie pas à tous les désordres causés par le péché commis, au fait que celui-ci, "même véniel, entraîne un attachement malsain aux créatures, qui a besoin de purification" (article 1472, p. 384) ; *vi*) relevé du péché, le pécheur doit donc encore le réparer - les peines temporelles constituent ainsi une satisfaction due à la justice de Dieu, qui réalise la réconciliation ; *vii*) en l'absence de purge ou purification ici-bas, ces peines se traduisent, dans l'au-delà, par un temps d'expiation du péché, en purgatoire ; *viii*) en tant que dispensatrice de la rédemption, l'Église peut offrir aux fidèles qui accomplissent certaines œuvres méritoires la rémission (plénière ou partielle) des peines temporelles dues pour les péchés ; *ix*) ces péchés ne sont pas nécessairement les leurs - ainsi les indulgences acquises par les vivants peuvent-elles être appliquées en faveur des morts, abrégant leur temps en purgatoire (temps proportionnel aux péchés commis) ; *x*) les œuvres méritoires (actes de piété et/ou de charité, tels que les pèlerinages, les abstinences et les aumônes, les prières particulières) ne sont pas nécessaires : en tant qu'elle peut distribuer le trésor accumulé des mérites et grâces spirituelles, l'Eglise peut vendre les indulgences. Ce qui concurrence le système ayant spontanément émergé des transactions interindividuelles, par lesquelles l'effort de satisfaction est reporté sur autrui. Les plus aisés

rétribuent alors des tiers, sous une forme monétaire ou non, afin qu'ils expient à leur place leurs péchés (en effectuant pour eux les œuvres méritoires). Pour la vente des indulgences, dispensant de toute peine temporelle, un tarif est fixé, publié, indiquant précisément pour chaque péché le montant à acquitter. Autrement dit, un barème de réparations est déterminé. L'Église fait monnaie du péché.

Les compensations développées ont progressivement été interprétées comme une grâce : l'indulgence a ainsi glissé d'une logique de commutation des peines à une logique de rémission des péchés. Les fidèles pensent alors pouvoir acheter une sorte d'assurance individuelle sur l'au-delà, sinon même une garantie de salut. Et encore, l'indulgence a progressivement glissé d'une logique de réparation de mauvais comportements passés à une logique de dispense de bons comportements à venir, permettant en conséquence l'accomplissement des comportements opposés, mauvais²⁶. L'achat d'indulgence incline alors à un droit ouvert à faire ce qu'on sait être le mal.

Le protestantisme est tout entier né de la contestation de ce marché. Il s'est construit en résistance à son développement, en opposition à l'alliance de la grâce divine et du salut de l'âme, d'une part, avec un système de transactions commerciales et un modèle d'économie financière, d'autre part. Le texte que Luther publia en 1516, *Disputatio pro declaratione virtutis indulgentiarum*, portant sur le péché, la pénitence, l'indulgence et le purgatoire, en appelle ainsi au développement d'une religiosité plus intime et spirituelle, contre l'extériorité des bonnes œuvres, de la ferveur des pèlerinages et processions cultuelles. La cosmologie protestante pose une toute autre ontologie que celle catholique, réduisant la place du libre-arbitre en pointant la double prédestination de l'homme : prédestination au bien, d'une part ; et prédestination au mal, d'autre part. La toute-puissance de Dieu est ainsi affirmée, tandis que le rôle de l'Église, comme institution du salut, est nié. Payer pour rédimier ses péchés n'a ici pas de sens. L'idée d'un marchandage religieux, d'une tarification du salut, est intellectuellement contestée.

2.2. La querelle des indulgences dans sa version "reloaded"

2.2.1. Le marché de la compensation volontaire identifié – au plan émic (par les consommateurs) – comme un nouveau marché des indulgences

Les règles d'échange des eqCO2 sont soumises à une syntaxe formellement très proche de celle observée sur le marché des indulgences. Un objet du péché (le CO2) est identifié et qualifié comme "agent du mal" ; il est évalué, de sorte que l'on ait une mesure de la quantité de mal fait en une action pécheresse, et, pour compensation, une mesure de la quantité de bien à faire - ou à acquérir. Ainsi, celui qui commet le péché d'émission de CO2 peut-il, comme le note Bertrand (2009), "voir ses épreuves de la « satisfaction » soulagées par l'achat d'autres agents disponibles sur le marché, dont la valence est alors inversée et qui fonctionnent comme des indulgences en assurant à la Partie pécheresse le rachat, au sens spirituel cette fois. Ces agents, aussi abstraits que les mérites des saints, sont puisées dans un stock, dans un surplus de ces valeurs qu'une Partie particulièrement méritante a réussi à économiser ayant atteint et dépassé le taux de ses engagements. Et la rédemption de la faute peut ainsi circuler, s'inscrire dans la syntaxe des transferts, devenir un acteur éthique à part entière".

Régulièrement, la compensation carbone est identifiée comme une "*forme d'indulgence des temps modernes*"²⁷. "*On vous offre de « compenser » vos « émissions de gaz à effet de serre » – en réalité il s'agit d'expier, de racheter, vos péchés carboniques commis contre la nouvelle déesse, Gaïa, la*

²⁶ C'est ainsi que les "Tours de beurre", des cathédrales de Bourges et de Rouen, doivent leur appellation au fait qu'elles ont été financées par la vente des indulgences de carême (donnant droit aux fidèles les achetant de consommer des matières grasses pendant le carême)...

²⁷ <http://www.agoravox.fr/actualites/environnement/article/calculer-vos-volumes-de-co2-15877>

Terre"²⁸. L'organisation de ce marché rappelle typiquement *"le temps du commerce des indulgences, quand l'Église catholique commercialisait le pardon des fautes et le salut éternel"*²⁹. Les analogies sont scrupuleusement notées, au plan opérationnel - par delà les analogies au plan conceptuel : *"les crédits carboniques que vous achèterez ainsi sont régis et garantis par une norme (...), comme nos indulgences d'autrefois l'étaient par le Vatican. (...) En cliquant sur « compensez ici », vous accédez au confessionnal qui vous permet d'établir la comptabilité de vos émissions de GES selon la cylindrée de votre véhicule, votre kilométrage annuel, les distances annuelles parcourues en avion (...)"*³⁰.

2.2.2. Protestation protestante

Le système ainsi développé fait l'objet de vives critiques : *"qui sera le Luther écolo du 21ème siècle ?"*³¹. Il est même perçu comme une régression : *"c'est véritablement le retour au moyen-âge! A l'époque, les pêcheurs allaient racheter leurs pêchés auprès de l'église catholique en payant des « indulgences ». Aujourd'hui, les pollueurs vont racheter leur pollution"*³². On substitue le principe du « pollueur-payeur », qui a longtemps été à la base de nombreuses réglementations environnementales à travers le monde, par celui du « pollueur-pénitent », inspiré directement par le système des indulgences mis en place par l'Église catholique au cours du Moyen-Âge (Jouve & Labeaumont, 2005).

C'est une autre voie qu'il faudrait, selon les contestataires de la compensation, trouver. Une voie modifiant radicalement les comportements : *"nous n'en sommes pas encore à un stade où il suffit de compenser confesser une partie de nos agissements. Il est nécessaire de modifier ceux-ci et ce, de façon structurelle"*³³. La logique des indulgences est vivement critiquée : *"On paye le droit de polluer en bon bobo écolo, comme certains vont se repentir dans un confessionnal en faisant pénitence avec trois "je vous salue Marie" et deux "notre père" (...), avant d'aller, soulagés et lavés, recommencer à pécher"*³⁴. Jugé comme une première historique, le système fait l'objet de contestations extrêmes : *"Jamais dans l'histoire on n'a assisté à une dérive aussi déplorable d'une question scientifique vers une doctrine puis une religion"*³⁵.

Ce dont il s'agit, au final, est une véritable condamnation de la marchandisation du geste écologique - selon une axiomatique, implicite ou explicite dans les discours, d'incompatibilité ontologique entre les sphères de l'éthique et du monétaire, de l'économique. La domination infinie du monétaire, de l'imaginaire du "rachat" (terme où, typiquement, fusionnent ces sphères de l'éthique et de l'économique), est ainsi vivement critiquée : *"On a l'impression que tout peut s'arranger avec de l'argent" ; "payer ne fera en rien disparaître la pollution de votre avion. Vous aurez juste acheté une indulgence, un droit ahurissant de polluer, certes pas trop cher mais tellement rassurant."*

Le système des indulgences paraît d'autant plus condamnable qu'il s'avère pervers : la monétarisation du mal est effectivement conçue comme une incitation à poursuivre dans le mal. Autrement dit, l'ordre temporel est inversé : on ne paie plus pour les pollutions passées ; on paie, au final, pour celles à venir. *"Ça peut être interprété comme ça : « j'ai payé donc je peux polluer ». On marche beaucoup comme ça, je pense : « j'ai payé, donc j'ai l droit »".* La compensation, alors, *"dédouane de tout effort"*. Elle devient le prix du non-effort, le prix de la durabilité du confort.

²⁸ <http://lesanalystes.wordpress.com/2010/03/01/lindulgence-boreale/>

²⁹ http://www.lemonde.fr/planete/reactions/2010/08/30/climat-la-tension-monte-au-sujet-de-millions-de-credits-carbone-bidons_1404229_3244.html

³⁰ <http://lesanalystes.wordpress.com/2010/03/01/lindulgence-boreale/>

³¹ http://multicristo.blogspot.com/2010_06_01_archive.html

³² <http://carfree.free.fr/index.php/2010/06/25/yann-arthus-bertrand-et-lautomobile-responsable/>

³³ <http://hemispheregauche.agora.eu.org/2008/11/11/nouvelles-foires-aux-indulgences-verdisme-plebeen/>

³⁴ www.legrandsoir.info/Les-stigmates-d-une-nouvelle-religion.html

³⁵ <http://lesanalystes.wordpress.com/2010/03/01/lindulgence-boreale/>

Dans cette perspective, selon cette ligne interprétative, la compensation permet ainsi d'éviter tout changement de comportement. Elle s'interprète même comme une reconnaissance institutionnelle de leur légitimité, puisqu'il y a "droit à". Le système de compensation n'est ainsi pas perçu comme une solution techniquement pertinente : *"ça soulage la conscience, mais ne règle pas le problème"*. *"Le but, c'est de plus polluer, pas de payer parce que tu pollues"*. Une autre voie est proposée, proposant un modèle induisant des comportements radicalement différents : *"La solution? La plus dure, la plus profonde, de celles qui ne se monnayeront jamais : partez à pied au boulot et oubliez votre voiture. Non seulement vous cesserez de culpabiliser, mais surtout, vous ferez un geste pour la planète. Un geste affranchi, gratuit et difficile car il ne rapporte rien à personne. Si ce n'est à elle, la planète"*.

Plus encore, c'est l'aspect éthique (ou plus exactement non éthique) du marché de la compensation qui est dénoncé : *"payer quelqu'un pour réduire vos émissions carbone n'est pas un comportement éthique"* (Bumpus & Liverman, 2008). Reste que les promoteurs de la compensation se défendent sur cet aspect, ne prétendant pas à la moralité du système, refusant d'assimiler la compensation à une indulgence : *"L'« indulgence » induit une notion de moralité alors que la compensation traite de phénomènes physiques et financiers. Il n'y a rien de moral là-dedans."*³⁶ Ils pointent le fait que certaines émissions de carbone sont aujourd'hui de l'ordre de l'inévitable, qu'il n'est pas possible de s'extraire de la dépendance au pétrole du jour au lendemain : *"Le montant que vous déboursez pour les émissions de votre vol vous permet de contribuer réellement à compenser une quantité d'émission équivalente à celle produite. Vous signalez clairement aux investisseurs l'importance que vous accordez au développement des énergies renouvelables et propres. (...) La compensation n'est pas une forme d'indulgence, c'est une nécessité. Un pas indispensable vers un équilibre durable dans l'atmosphère"*³⁷.

Conclusion

Sous différentes formes, plutôt locales – comme dans le cas du commerce équitable – ou plutôt globales – autour du concept même –, le développement durable est tiraillé, depuis ses origines, par des attracteurs religieux qui lui confèrent une dynamique d'évolution permanente. Relevant originellement essentiellement d'une approche écocentrée, ce sont d'abord des bassins d'attraction d'orientation chrétienne qui replacent au cœur du développement durable des préoccupations plus humanistes, donnant au modèle un caractère sociocentré. Depuis quelques années cependant, c'est une religiosité instituante de type néo-paganisme qui l'amène, à nouveau, à revenir vers une approche avant tout écologique, écocentrée. Mais derrière l'application opérationnelle de cette logique, ce sont deux religions instituées qui s'affrontent actuellement : un attracteur de type protestant vient s'opposer à un autre, de type catholique, ce dernier se trouvant accusé de mettre en place une logique de "rachat des péchés", à travers le système de compensation. Si tous ces projets poursuivent une finalité éthique, les modalités diffèrent cependant, avec des visions du bien variées et des horizons temporels plus ou moins élargis. Or, parce qu'ils relèvent de religiosités instituées ou instituantes, la mise en œuvre de ces projets soulève, à chaque fois, des phénomènes de réactance. Au final, ce qu'il faut espérer, pour la réussite du projet éthique du développement durable, est que la montée en puissance de cette religiosité ne s'avère pas contre-productive, en sclérosant les débats.

Bibliographie

Allègre C. (1990), *Economiser la Planète*, Paris, Fayard.

³⁶ <http://www.terra-economica.info/Pour-ou-contre-la-compensation>

³⁷ <http://www.greenseat.nl/ShowContent.aspx?page=FAQ+CO2+compensatie&lang=FR>

- Bertrand D. (2009), La narrativisation de la conscience morale, *Nouveaux Actes Sémiotiques*, <http://revues.unilim.fr/nas/document.php?id=2998>
- Brundtland G. H. (1987), *Notre avenir à tous*, Rapport de la Commission Mondiale sur l'Environnement et le Développement? Montréal, Editions du Fleuve.
- Bumpus A., Liverman D. (2008), Accumulation by decarbonisation and the governance of carbon offsets, *Economic Geography*, 84(2), pp 127-55.
- Canel-Depitre B. (2000), Développement durable et comportement citoyen du consommateur, *Actes du 1^{er} Congrès international des tendances du marketing*, Venise.
- Cardebat J. M., Cassagnard P. (2009), Différenciation des biens par l'éthique : une analyse dans un duopole Nord-Sud, *Revue d'économie politique*, 120-2.
- Cardebat J. M., Cassagnard P. (2010), North/South trade and supervision of the social quality of goods from the South, *Review of International Economics*, 18-1.
- Claval P. (2000), Ethique et nature. Une approche conceptuelle, *Géographie et cultures*, n°37.
- Claval P. (2006), Le développement durable : stratégies descendantes et stratégies ascendantes, *Géographie, Economie, Société*, n°8.
- Gosseries A. (2003), Qu'est-ce qu'un consommateur juste ?, communication, Université Catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve, Belgique, février.
- Jouve B., Labeaumont C. (2005), Luther contre le protocole de Kyoto ou le retour des « indulgences », *EspacesTemps.net*, Actuel, 08.05.2005, <http://espacestems.net/document1335.html>
- Krieg-Planque A. (2010), La formule "développement durable" : un opérateur de neutralisation de la conflictualité, *Langage et Société*, n°134.
- Latouche S. (1994), Développement durable : un concept alibi, *Revue Tiers Monde*, n°137.
- Latouche S. (2006), Le Veau d'or est vainqueur de Dieu, *Revue du MAUSS*, 1, 2, p. 307-321.
- Lienhard M. (1999), in Luther, *Œuvres*, T. 1, Paris, Gallimard.
- Lovelock J. (1999), *La Terre est un être vivant, l'hypothèse Gaïa*, Paris, Flammarion, coll. Champs, 1999, 192 p.
- Rymarski C. (2007), Le développement durable est d'abord un problème, *Les Grands Dossiers des Sciences Humaines*, n°6, mars.